

# EGS106 - Principes de droit social et de droit du travail applicables aux ESSMS

## Présentation

### Prérequis

Professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, des organismes publics, privés ou associatifs dans le but d'exercer à titre principal des responsabilités d'encadrement, d'ingénierie ou de conduite de projets au sein de structures ou des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales

**Prérequis obligatoires** : bac +2 (BTS, Diplôme d'infirmière, DUT...) ou reconnu équivalent

### Objectifs pédagogiques

L'objectif est d'initier l'auditeur au vocabulaire juridique et aux principes fondamentaux du droit social et du droit du travail s'appliquant dans les institutions publiques et privées des secteurs sanitaire, social et médico-social, de même qu'aux enjeux de la formation professionnelle continue.

### Compétences

A l'issue de la formation, l'auditeur est en mesure de mobiliser ses connaissances dans le domaine du droit du travail et du droit relatif à l'activité de travail au regard d'une situation donnée. Il connaît les principes de base du droit social permettant de faire appliquer les règles en matière de législation du travail.

## Programme

### Contenu

Droit du travail - conventions collectives  
Responsabilité civile, pénale et administrative  
Formation professionnelle.  
Chartes professionnelles

### Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

### Description des modalités de validation

Examen sur table et études de cas.

## Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Leçons de droit social et de droit de la santé	Pellet R. et A. Skrzyerback

Mis à jour le 09-04-2024



**Code : EGS106**

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

**Responsabilité nationale :**  
EPN12 - Santé solidarité / 1

**Contact national :**

Equipe pédagogique Métiers de la santé

292 rue Saint Martin  
75003 Paris

[secretariat.gesms@lecnam.net](mailto:secretariat.gesms@lecnam.net)